

Flash Glénans

■ Assemblée Générale 1965

L'Assemblée Générale du Centre Nautique des Glénans aura lieu le samedi 30 janvier 1965, en soirée, à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, à Paris (Métro : Invalides ou Solférino). Une convocation précisant l'ordre du jour de cette réunion sera envoyée à chaque membre du C.N.G. en temps utile.

Au cours de cette assemblée, il sera notamment procédé à l'élection ou à la réélection d'une partie des membres du Conseil d'Administration. **Tout membre du C.N.G. est éligible au Conseil** : soyez donc nombreux à poser votre candidature pour permettre à l'Assemblée Générale souveraine d'exercer un choix. Date limite pour votre candidature : **31 décembre 1964**.

Une salle contiguë à la salle de l'assemblée et comportant un bar vous permettra d'échanger autour d'un pot quelques souvenirs et de faire des projets de croisières pour 1965.

■ Élection du Conseil des moniteurs

L'élection des membres du nouveau Conseil des moniteurs 1964-1965 est prévue pour le 15 novembre, au ponton, à Paris. Notre prochain numéro comportera la composition de ce nouveau Conseil ainsi que le rapport critique établi par le Conseil des moniteurs 1963-1964, que présidait Stéphane Métrol, sur les activités de la dernière saison et les suggestions pour la saison 1965.

■ Inscriptions pour 1965

C'est à partir du 1^{er} février 1965 que seront ouvertes les inscriptions pour les stages et croisières de Pâques et de Pété 1965. « Glénans, Informations et documents » publiera dans son prochain numéro, dont la parution est prévue pour le début de janvier prochain, les renseignements concernant ces stages et croisières ainsi que des formulaires de candidature pour les stages de Pâques et de Pété.

■ Une éolienne pour le phare de Penfret

À une distance d'environ trois cents mètres à l'ouest du phare de Penfret, le service des phares et balises du Finistère a fait édifier au cours du premier trimestre 1964 une tour haute de dix-huit mètres destinée à supporter une éolienne pour l'alimentation du phare. Actuellement deux moteurs de 10 CV, chargeant des batteries d'une durée de cinq à six heures, fournissent le courant nécessaire aux deux lampes (une lampe de 1 500 W pour le feu principal, une lampe de 100 W pour le feu auxiliaire fixe blanc, situé au-dessous du précédent). La nouvelle éolienne, dont le prototype a été essayé avec succès aux îles Kerguelen, alimentera des batteries de

1 000 ampères-heure. Est prévue l'installation d'une éolienne identique sur l'île aux Moutons.

■ Une émission télévisée sur la sécurité en mer

Dans le cadre de son édition spéciale quotidienne des « actualités télévisées », l'O.R.T.F. a consacré le 15 juillet dernier aux règles de sécurité à observer en bateau une émission d'une dizaine de minutes transmise sur les deux chaînes. Après une interview de dirigeants du Centre nautique de Bog-Rohu sur les précautions qui doivent être prises sur les dériveurs, Jean-Louis Goldschmid et Clément Cahic, respectivement directeur technique et responsable permanent au Centre Nautique des Glénans, ont précisé les règles que doivent respecter les plaisanciers sur les bateaux naviguant en croisière côtière.

■ Le Conseil d'Administration aux îles

À l'occasion du long week-end du 14 juillet dernier, une réunion des membres du Conseil d'Administration avait été prévue à Penfret. Un certain nombre parmi eux ainsi que des responsables administratifs du C.N.G., de Paris et de Concarneau, se sont rendus aux îles où ils ont fait le point sur le fonctionnement des stages et sur les équipements immobiliers et nautiques, actuels et futurs.

■ Les travaux sur les îles

Voici la liste des principaux travaux effectués aux îles au cours de la saison 1964 :

A Penfret

- creusement et bétonnage d'un puisard pour les douches;
- construction de « cunéogondes » chimiques à 150 mètres dans l'ENE de la cuisine;
- installation d'un échoir entre les tentes.

A Fort-Cigogne

- installation d'étagères dans une casemate;
- installation de six lampes qui fonctionnent (au propane) à la place de trois qui ne marchaient pas;
- dans la cuisine, installation de trois gros brûleurs;
- un grand garde-manger fixe et un réfrigérateur supplémentaire;
- peinture de la salle du rez-de-chaussée de la « Maison des Officiers ».

A Drenec

- réfection de la couverture de la crèche (Pâques 1964);
- cimentage du sol de la voilerie;
- câblage des paillasses de l'ancienne cuisine autrefois installé dans la ferme.

Travaux Cigogne - Glénans N° 40 - 1964- p. 38

IVR53_20142907427NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphanie Brulé-Josso

Date de prise de vue : 2014

(c) Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes en Bretagne (FRCPM-Bretagne)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation